

DEPARTEMENT
 PAS-de-CALAIS
 ARRONDISSEMENT
 BETHUNE
 COMMUNE DE
 LABOURSE

EXTRAIT DU REGISTRE
 DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 12 JUN 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le douze du mois de juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe SCAILLIEREZ, Maire, suite à des convocations adressées à chacun des membres le trois juin deux mille vingt-quatre et dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Délibération
N°2024CM32

Étaient présents : Mmes Mrs Philippe SCAILLIEREZ, Nicole CHASTENEZ, Bernard PRUVOST, Isabelle VANELLE, Isabelle VANLANDE, Roland JOLY, Frédéric DISSAUX, Aimé ROUSSEY, Didier FATOU, Isabelle, CAZIN, Johny GLAVIEUX, Dorothee HAUER, Rosanna GILLET.

Étaient excusés : Mmes Mrs Alain COQUERELLE, Annick SAVOLDELLI, Claudie MARTEL, Betty BEN, Delphine MICELLI, Patrice ANDREOTTI, Caroline DERAEDT, Rodrigue DESULTERRE, Alain DIENI.

Était absent : Mr Frédéric DREZE.

Pouvoirs : Mr Alain COQUERELLE à Mme Isabelle VANELLE
 Mme Annick SAVOLDELLI à Mme Nicole CHASTENEZ
 Mme Claudie MARTEL à Mr Philippe SCAILLIEREZ
 Mme Betty BEN à Mr Roland JOLY
 Mme Delphine MICELLI à Mr Johny GLAVIEUX

Madame Isabelle VANLANDE est élue Secrétaire de séance.

Tarification de l'inscription
 à l'école de musique
 municipale

Convocation du
 3 Juin 2024

Nombre de conseillers
 en exercice : 23

Conseillers présents : 13

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de maintenir les tarifs des inscriptions à l'école de Musique municipale qui s'établissent comme suit :

	Familles Laboursoises et enfants scolarisés à Labourse		Familles non-laboursoises	
	1 seule inscription	Plusieurs inscriptions	1 seule inscription	Plusieurs inscriptions
Découverte musicale (5 et 6 ans)	Gratuité		30€ / an	20€ / an
Elève de 7 ans à 25 ans (formation musicale, formation instrumentale <u>et pratiques collectives</u>)	Gratuité		45€ / an	35€ / an



Elève de plus de 25 ans (<i>formation musicale, formation instrumentale et pratiques collectives</i>)		60€ / an	50€ / an
Pratiques collectives seules (<i>hors cursus formation complète</i>)		30€ / an	20€ / an
Prêt et location d'instrument (<i>En fonction du parc instrumental</i>)		30€ / an	

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Maire,



Philippe SCAILLIEREZ.